



EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le **13 MARS 2023**

ID : 087-218717899-20230308-2023001-DE

2023-001

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**  
Le **8 mars**  
**Nombre de Conseillers :** le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> mars 2023  
**en exercice -23-**  
**présents 17**  
**votants 22**  
**PRÉSENTS :** Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DELOS, M. BÉNARD.  
**ABSENTS :** M. LAUSERIE, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. HAU, M. FIKRI, Mme DOUSSAINT  
**Pouvoirs :** M. LAUSERIE donne pouvoir à M. CHARVILLAT, Mme LACOUR donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. HAU donne pouvoir à M. PREUILH, M. FIKRI donne pouvoir à M. BERGERON.  
Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

**ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES – PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS  
ATELIER SPORT**

Madame le Maire informe l'assemblée de la mise en place depuis le début de l'année 2023, d'une activité de sport pour les élèves de l'école élémentaire et de la grande section de l'école maternelle. L'activité se pratique les vendredis et est animée par Monsieur Gaël CILIA.  
Le tarif est de 90€ pour deux heures.

Madame le Maire propose de fixer la participation des parents comme suit :

- 10 € par mois pour 1 enfant
- 15 € par mois pour 2 enfants et plus d'une même famille

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **FIXE la participation financière des parents pour l'année scolaire 2022/2023 à :**

- **10 € par mois pour 1 enfant,**
- **15 € par mois pour 2 enfants et plus d'une même famille**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme

Signé par : Claudette ROSSANDER  
Date : 09/03/2023  
Qualité : MAIRE

Le Maire,  
**Claudette ROSSANDER**